

(1)

(N° 126.)

SÉNAT DE BELGIQUE

SESSION DE 1919-1920

BUDGET GÉNÉRAL DES RECETTES ET DES DÉPENSES

DE L'EXERCICE 1920 (1)

Tableau III. — Justice.

Rapport de la Commission de la Justice.

Présents : MM. le comte GOBLET D'ALVIELLA, président ; BRAUN, CARTON, DU BOST, MAGNETTE, et MM. MOSSELMAN et le baron ORBAN DE XIVRY, rapporteurs.

MESSIEURS,

Au cours des séances qu'elle a tenues en février pour examiner le budget général, la Commission de la Justice avait préconisé le relèvement des traitements des ministres du Roi, des magistrats et des ministres des différents cultes, suggestions qui sont en voie d'être réalisées, et elle a insisté, comme elle le fait encore, contre l'accroissement exagéré, d'après elle, des dépenses de l'État : l'augmentation du nombre des fonctionnaires, l'institution d'une foule de commissions installées dans des immeubles achetés ou loués à chers deniers. Les jetons de présence alloués aux membres de certains de ses conseils, sont hors de proportion avec ceux accordés jusqu'ici aux spécialistes auxquels, dans le passé, le Gouvernement avait recours en faisant appel à la fois à leurs connaissances et à leur dévouement à la chose publique.

Sous les réserves que nous venons d'indiquer en ce qui concerne la limitation des dépenses et la nécessité des économies dans tous les domaines, la Commission de la Justice propose, à l'unanimité de ses membres, l'adoption du projet de budget.

Les Rapporteurs,
Baron ORBAN DE XIVRY,
J. MOSSELMAN.

Le Président,
Comte GOBLET D'ALVIELLA.

(1) Budget, n° 120.